



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

STRATÉGIE DE TRANSFORMATION DU SYSTÈME DE SANTÉ : UN CATAPLASME SUR UNE JAMBE DE BOIS.

Le 13 février 2018, le Premier ministre et la ministre de la Solidarité et de la Santé ont présenté leur « Stratégie » dans un contexte de tensions extrêmes pour les professionnel.le.s et les patient.e.s. Aucune mesure n'est envisagée pour remettre réellement le patient et le professionnel au cœur de la prise en charge, avec les moyens nécessaires.

Imaginer que la proximité du médecin généraliste comme premier recours solutionnera tous les problèmes est un leurre. Les patients connaissent déjà bien des difficultés à trouver un médecin, autant à la campagne qu'en ville, ce n'est donc pas la médecine de ville qui va résoudre tous les problèmes de prise en charge.

La CGT réclame depuis longtemps l'ouverture du *numerus clausus* de formation universitaire médicale pour enrayer la pénurie de praticiens généralistes ou spécialistes.

Appuyer une nouvelle stratégie de santé sur «du vide» aura des conséquences immédiates pour la population, y compris financières.

La concertation qui va s'engager à partir du mois prochain pour une ridicule durée de 2 mois laisse l'ensemble des professionnel.le.s amer.e.s et indigné.e.s par l'attitude du gouvernement ; il aura fallu 10 mois pour que la ministre de la santé reçoive la première organisation syndicale représentative des salarié.e.s de ce secteur.

Vouloir résoudre les difficultés rencontrées par des solutions totalement décalées des réalités est loin de répondre aux besoins des usagers qui subissent tous les jours les pénuries de notre système de santé. Le mal être au travail des professionnel.le.s, auquel.le.s on va demander des dépassements de compétences (dites « pratiques avancées ») ne sera pas réglé par la mise en place d'un observatoire de la qualité de vie au travail, qui relève du mépris et de l'enfumage.

Pour ce qui est du dialogue social, il est à la hauteur de la stratégie jusque-là pratiquée par ce gouvernement qui ignore les organisations syndicales représentatives, ce projet n'y faisant référence à aucun moment.

Nous comptons bien nous imposer dans ce débat, avec les personnels qui subissent au quotidien le manque de considération de leurs conditions de vie et de travail ainsi qu'avec les usagers qui sont les premières victimes d'une gestion purement comptable du système de santé.

Le Premier ministre et la ministre de la santé ont bien l'intention également d'appliquer les mesures prévues par le Comité d'Action Publique 22 (CAP 22) aux agents de la FPH.

Pour toutes ces raisons, la Fédération CGT Santé et Action Sociale, première organisation dans le secteur public, ne manquera pas d'exprimer haut et fort ses propositions et ses revendications pour les professionnel.le.s et les usagers de notre système de santé lors des prochaines mobilisations dans les EHPAD et le 22 mars dans la Fonction publique.

Montreuil, le 15 février 2018.

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

08

Tél : 01.55.82.87.88
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr